



Stage d'observation en milieu professionnel - 3ème

publié le 26/09/2017

Stage d'observation en milieu professionnel 3ème

Dans le cadre du Parcours Avenir, tous les élèves de 3ème effectuent un stage d'observation en milieu professionnel.

Cette année le stage se déroulera le mercredi 31 janvier 2018, le jeudi 1 février 2018 et le mardi 2 février 2018.

La convention de stage sera distribuée prochainement.

Il faut savoir que l'amplitude horaire d'une journée ne peut pas dépasser 7 heures et que les plages horaires de travail ne peuvent pas dépasser 4 heures d'affilée. De plus, les élèves ne peuvent pas commencer avant 6h le matin et finir après 20h le soir.

J'attire par contre votre attention pour les élèves qui n'auront pas 14 ans à la date du stage, les conditions et notamment les lieux d'accueil sont spécifiques (prendre contact avec le collège pour plus de renseignements).

Les élèves de 3ème partant tous en stage en même temps, il faut dès à présent vous mettre à la recherche du lieu de stage.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.